

Samedi 21 mai 2022

AUX ABONNÉS DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE SAINT-ESPRIT

Objet : Avis d'ébullition préventif

Madame,
Monsieur,

En raison d'une panne survenue sur le réseau d'aqueduc Saint-Esprit, il est requis, de manière préventive, de mettre en place la **procédure d'ébullition** immédiatement. Vous devez donc respecter les consignes ici-bas lorsque vous utiliserez l'eau du robinet.

De l'eau préalablement bouillie pendant une (1) minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer les breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébé;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, dessert, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher ;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions de votre compréhension. Vous serez avisés de la levée de l'avis d'ébullition dès que les résultats de conformité des analyses d'eau seront confirmés.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Carol Foley
Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe